



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 25, rue François-Bruneau F - 44000 NANTES ☎ 06.38.79.52.73

Sous la bannière de la très sainte Vierge Marie !

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Les temps étaient déjà fort mauvais à l'époque de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, mort en 1716, c'est-à-dire un an avant la naissance officielle de la Franc-maçonnerie, et qui a vécu dans le siècle précédant la Révolution française..

La description de la société de son époque, dans sa *Prière embrasée* adressée à la Sainte Trinité, vaut toujours pour aujourd'hui : « *Votre divine loi est transgressée, votre Evangile est abandonné, les torrents d'iniquité inondent toute la terre et entraînent jusqu'à vos serviteurs, toute la terre est désolée, l'impiété est sur le trône, votre sanctuaire est profané et l'abomination est jusque dans le lieu saint... Tout deviendra-t-il à la fin comme Sodome et Gomorrhe ?* »¹ Et encore : « *Au feu, au feu, au feu ! A l'aide, à l'aide, à l'aide ! Au feu dans la maison de Dieu, au feu dans les âmes, au feu jusque dans le sanctuaire ! A l'aide de notre frère qu'on assassine, à l'aide de nos enfants qu'on égorge, à l'aide de notre bon père qu'on poignarde !* »²

Sa description de la guerre menée alors contre la Religion demeure, sur le fond, très réaliste quant à ce qui se passe de nos jours : « *Voyez-Vous, Seigneur, Dieu des armées, les capitaines qui forment les compagnies complètes, les potentats qui font des armées nombreuses, les navigateurs qui forment des flottes entières, les marchands qui s'assemblent en grand nombre dans les marchés et les foires ? Que de larrons, d'impies, d'ivrognes et de libertins s'unissent en foule contre Vous tous les jours et si facilement et si promptement : un coup de sifflet qu'on donne, un tambour qu'on bat, une pointe d'épée émoussée qu'on montre, une branche de laurier qu'on promet, un morceau de terre jaune ou blanche qu'on offre... En trois mots, une fumée d'honneur, un intérêt de néant et un chétif plaisir de bête qu'on a en vue réunit en un instant les voleurs, ramasse les soldats, joint les bataillons, assemble les marchands, remplit les maisons et les marchés et couvre la terre et la mer d'une multitude*

innombrable de réprouvés qui, quoique tous divisés les uns d'avec les autres, ou par l'éloignement des liens, ou par la différence des humeurs, ou par leur propre intérêt, s'unissent cependant tous ensemble jusqu'à la mort pour Vous faire la guerre sous l'étendard et la conduite du démon. »³

Mais le Père Grignion prend soin de relever notre courage : « *Ne craignez point petit troupeau, quoique naturellement vous ayez tout à appréhender... Mais encore un coup, ne craignez point volontairement, écoutez Jésus-Christ qui vous dit : c'est Moi, ne craignez point... C'est Moi qui suis votre bon pasteur... Je suis votre protection et votre défense, vous dit le Père éternel, Je vous ai gravé [s] dans mon cœur et écrit [s] en mes mains, pour vous chérir et vous défendre, parce que vous avez mis votre confiance en Moi... Je vous délivrerai des pièges qu'on vous tend... des assauts du démon... Je vous cacherais sous mes ailes ; Je vous porterai sur mes épaules... vous marcherez avec courage... Je vous exaucerai dans vos prières ; Je vous accompagnerai dans vos souffrances ; Je vous délivrerai de tous vos maux ; Je vous glorifierai de toute ma gloire que Je vous montrerai dans mon royaume à découvert, après que Je vous aurai comblé [s] de jours et de bénédictions sur la terre.* »⁴

⁴ Et le saint de préciser : « *Ce sont-là les promesses admirables que Dieu vous fait par la bouche du prophète, si vous mettez par Marie toute votre confiance en Lui !* »⁵ Mettre sa confiance en Jésus par Marie, c'est, concrètement, se mettre sous la bannière de la Sainte Vierge par la récitation du Rosaire : « *Le Rosaire récité en commun est bien plus terrible au démon, puisqu'on fait, par ce moyen, un corps d'armée pour l'attaquer... Les démons même s'assemblent pour nous perdre ; pourquoi donc les chrétiens ne s'assembleront-ils pas pour vaincre et terrasser plus puissamment les démons ?* »⁶ ✍

Abbé Guy Castelain+

³ PE n° 27.

⁴ Exhortations Aux associés de la Compagnie de Marie, Œuvres complètes, Le Seuil, 1966, pp. 715-717. Ce texte est un commentaire du psaume 90.

⁵ Ibidem.

⁶ Le Secret admirable du Très Saint Rosaire [SAR], n°s 131-134.

¹ Prière embrasée [PE], n° 5.

² PE n° 28.



Le dogme médité dans le Rosaire à la manière de Montfort

Troisième mystère glorieux

La Pentecôte

Nous vous offrons, Saint-Esprit, cette troisième dizaine en l'honneur de la Pentecôte, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de Marie, votre fidèle épouse, la divine sagesse pour connaître, goûter et pratiquer la vérité et la faire participer à tout le monde. Ainsi soit-il.

Notre Père... (Sur l'Eglise du Christ)

[Puis aux 10 Ave :]

1. Jésus-Christ n'a fondé, personnellement et directement, qu'une seule Eglise.

2. Les quatre notes par lesquelles on reconnaît l'Eglise du Christ sont : l'Unité, la Sainteté, la Catholicité et l'Apostolicité.

3. La seule Eglise possédant ces quatre notes est l'Eglise Romaine, celle dont le Pape est le chef.

4. L'Eglise Catholique romaine est donc la seule Eglise fondée directement et personnellement par Jésus-Christ.

5. Il n'y a pas de différence entre l'Eglise du Christ et l'Eglise catholique : c'est une seule et même Eglise, hors de laquelle, il n'y a pas de salut. C'est un dogme de Foi.

6. L'Eglise du Christ a pour chef visible le Pontife romain, successeur de Pierre. Il est infaillible lorsqu'il parle *Ex cathedra* (Const. *Pastor Aeternus*, Concile Vatican I, 1870).

7. Dans l'Eglise du Christ, la première unité est celle de la Foi. On y entre par le baptême catholique.

8. Les infidèles (p.e. les juifs et les musulmans), les hérétiques (p.e. les protestants), les schismatiques (p.e. les orthodoxes), les apostats et les excommuniés ne sont pas en communion avec l'Eglise du Christ.

9. Même en ayant le désir implicite du baptême, tous ceux qui sont hors de l'Eglise catholique sont « dans un état où nul ne peut être sûr de son salut éternel » (Pie XII). C'est le fondement de la Mission.

10. Les Portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise du Christ : elle est assistée par le Saint-Esprit et elle a les promesses de la vie éternelle.

Gloire au Père... [Puis :]

Grâces du mystère de la Pentecôte, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment sages selon Dieu. Ainsi soit-il.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). **Chapitre II.** Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (60-119). 1° vérité : Jésus-Christ est la fin dernière de la dévotion à la très sainte Vierge Marie (61-67). 2° vérité : Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves (68-77).

Deuxième vérité :

Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves

Jésus-Christ est le premier principe et la dernière fin de toutes choses. Toutes les créatures, qui sont l'œuvre de ses mains et qu'Il a faites pour sa propre gloire, sont soumises à sa domination et ont contracté, de par leur origine et leur destination, des obligations très étroites à son égard.

Le présent article a pour but de mettre en lumière la véritable nature de ces obligations.

Le bienheureux affirme d'une façon générale, au n° 68, que, par le baptême, nous sommes devenus les esclaves de Jésus-Christ. Aux numéros 69, 70 et 71, il définit la différence qu'il y a entre le simple serviteur et l'esclave, ainsi que les différentes sortes d'esclavage. Aux numéros 72 à 77, il prouve que nous devons être les esclaves d'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère : de l'un par nature et par conquête, de l'autre par grâce et par suite de la volonté divine, associant Marie si étroitement à l'œuvre de notre Rédemption.

§ I – Esclaves de Jésus-Christ (n° 68)

« Il faut conclure de ce que Jésus-Christ est à notre égard, que nous ne sommes point à nous comme dit l'Apôtre¹, mais tout entiers à Lui, comme ses membres et ses esclaves qu'Il a achetés infiniment cher, par tout le prix de son sang. »

Avant de développer les preuves que le Père de Montfort apporte pour appuyer cette thèse, notons le rapprochement des deux termes que nous avons soulignés : « membres » et « esclaves ». Nous verrons plus loin quelles doivent être les qualités de notre esclavage, en prenant plutôt les choses de notre côté. Ces deux mots nous montrent comment Notre

¹ I Cor. VI, 19.

Seigneur Jésus-Christ Lui-même considère et traite ses esclaves : comme les membres de son corps mystique. L'histoire ancienne nous apprend que l'ensemble des esclaves d'un homme riche s'appelait une famille. Mais nous savons aussi comment les membres de cette famille étaient traités. Dans la vie surnaturelle, l'ensemble des esclaves de Jésus ne forme plus qu'un corps avec Lui. Or personne n'a en horreur sa propre chair, mais il la nourrit et la réchauffe¹. Cela nous explique comment, étant les membres et les esclaves de Jésus-Christ, nous sommes par le fait même les enfants et les esclaves de Marie, autre association de mots qui revient souvent sous la plume du bienheureux.

Montfort prouve l'existence de cet esclavage, d'abord par le « *droit du vainqueur* », puis par plusieurs textes de l'Écriture sainte.

1) Le droit du vainqueur

« Avant le baptême nous étions au diable comme ses esclaves ; et le baptême nous a rendus les véritables esclaves de Jésus-Christ ».

C'est le droit de la guerre que les vaincus passent sous la domination du vainqueur. Rien qu'à ce titre, nous serions les vrais esclaves de Jésus-Christ. Mais remarquons la différence exprimée dans ces lignes : avant le baptême nous étions comme les esclaves de Satan. Celui-ci n'avait aucun droit à une telle domination, qui était une tyrannie de sa part. Le baptême, au contraire, nous a restitués à notre véritable Maître. Au droit de nature que celui-ci avait déjà sur nous, est venu s'ajouter le droit de conquête. Et cette conquête a coûté « *infiniment cher* » à notre divin Maître, puisque, pour la réaliser, Il y est allé de sa personne et non pas seulement de ses biens ; Il a dû verser tout son sang dont le prix est infini. Le baptême nous a donc bien rendus les esclaves de Jésus-Christ.

Il en résulte que nous ne devons « *vivre, travailler et mourir que pour fructifier pour ce Dieu-Homme, Le glorifier en notre corps et Le faire régner en notre âme, parce que nous sommes sa conquête, son peuple acquis² et son héritage* ».

Toutes les nations, en effet, sont souvent dites être l'héritage du Serviteur de Jahweh, et la récompense de son sacrifice volontairement accepté³. Tout dans notre vie, début, continuation et terme ; tout dans notre nature, notre corps avec ses sens, notre âme avec ses facultés ; tout, dans l'exercice multiple de notre activité naturelle et surnaturelle, doit tendre à glorifier Jésus-Christ, à fructifier pour Lui.

2) Textes tirés de l'Écriture sainte

Bien des paroles tirées de la Sainte Écriture, et donc inspirées par le Saint-Esprit, viennent corroborer ce droit du vainqueur à nos humbles services. Elles nous « *montrent que Jésus-Christ est l'unique principe⁴ et doit être l'unique fin de toutes nos bonnes œuvres, que nous Le devons servir, non seulement comme des serviteurs à gage, mais comme des esclaves d'amour.* »

En effet, « *le Saint-Esprit nous compare* :

1° « *à des arbres plantés le long des eaux de la grâce, dans le champ de l'Église, qui doivent donner leurs fruits en leur temps* ». C'est en effet ce que proclame du juste en général, le psaume I, v. 3.

2° « *aux branches d'une vigne, dont Jésus-Christ est le cep (et la grâce la sève) qui doivent rapporter de bons raisins* ». C'est la célèbre comparaison développée par saint Jean au début du chapitre XV.

3° « *à un troupeau, dont Jésus-Christ est le pasteur, (auquel Il donne et entretient la vie par la grâce et les sacrements), qui doit se multiplier et donner du lait* ». Ainsi parle le Christ en saint Jean (chap. X).

4° « *à une bonne terre, dont Dieu est le laboureur et dans laquelle la semence se multiplie et rapporte au trentuple, au soixantuple ou centuple* ». c'est la parole du semeur, en saint Mathieu (chap. XIII).

Voici autant de preuves directes. Voici maintenant deux preuves indirectes :

« Jésus-Christ a donné sa malédiction au figuier infructueux⁵ et porté condamnation contre le serviteur inutile, qui n'avait pas fait valoir son talent. »⁶

Conclusion

« Tout cela nous prouve que Jésus-Christ veut recevoir quelques fruits de nos chétives personnes, savoir : nos bonnes œuvres, parce que ces bonnes œuvres Lui appartiennent uniquement (notre coopération à la grâce étant elle-même le résultat d'une grâce)⁷ : Creati in bonis operibus in Christo Jesu. »

Mais le Père de Montfort dit en terminant que nous devons servir Jésus-Christ « *non comme des serviteurs à gage, mais comme des esclaves d'amour* ». Ceci demande des éclaircissements.

A suivre.

¹ Eph V, 29.

² *Populus acquisitionis*, dit S. Pierre, I Petr. II, 9

³ Is. LIII, 10.

⁴ Par sa grâce.

⁵ Matth. XXI, 19.

⁶ Ibid. XXV, 24-30

⁷ Eph. II, 10. Nous avons été créés [pour faire des] bonnes œuvres.

Les cantiques du Père Grignon



Les tendresses de la charité du prochain

(Sur l'air : *Vive Jésus, vive sa Croix*)

Mais pardonnez sincèrement
Sans garder aucune amertume,
Du fond du cœur entièrement,
Sans froid qui glace et qui consume,
Avec un visage serein,
Ouvrant le cœur avec la main.

Pardonnez sans condition,
Parlez-lui, rendez-lui visite,
Servez-le dans l'occasion ;
Ce pardon n'est point hypocrite
En vous gardant d'un certain *mais*
Qui damne une âme pour jamais.

Tâchez donc de trouver moyen
De rendre à cet homme service ;
Pour le mal, faites-lui du bien,
Dieu parle, il faut qu'on obéisse.
Un pardon de pur compliment
Est un mauvais pardon qui ment.

Oubliez tout le mal passé
Aussitôt que la paix est faite.
Souvent un accord est cassé
Par une mémoire indiscrete,
Ne pensant plus à l'avenir
Qu'à s'entr'aimer et soutenir.

Demandez pardon le premier,
N'attendez pas qu'on vous devance,
Car qui pardonne le dernier
N'a presque point de récompense,
Et, si vous n'avez aucun tort,
C'est le plus héroïque effort.

Cantique n° 91, strophes 48 à 52.
Recueil du R. P. Fradet, s. m. m., 1932.



Lettres reçues



Premier extrait : « *Je ne vous cacherai pas que les Avis salutaires (cf. Bulletins n°s 81 et 82) m'ont un peu perturbée à leur lecture, mais heureusement que le Père de Montfort tient d'autres propos à l'égard de la très sainte Vierge Marie, dans le sillage de la consécration.* » **Deuxième extrait** : « *Quand j'ai lu le bulletin n° 82, j'étais vraiment bouleversée. Je me suis arrêtée et je voyais toute ma consécration mariale partir en fumée, me disant : je me suis donc trompée ! J'ai eu peur. J'ai relu ce passage, puis, la réponse du Père de Montfort. Cette dernière m'a apporté un grand soulagement et une grande paix... Tout est rentré dans l'ordre avec le Père de Montfort. Si j'avais vécu à cette époque, malheur à moi si j'avais écouté ces Avis salutaires... »*

Commentaire. Dans le numéro 64 du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, saint Louis-Marie Grignon de Montfort fait allusion aux jansénistes et aux *Avis salutaires* d'Adam Widenfeld publiés en 1673 (année de naissance du saint) et mis à l'index en 1676. Le Père Plessis, dans son commentaire, a jugé opportun de citer l'ouvrage incriminé. Les deux extraits de lettres*, provenant du même membre de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*, prouvent combien le jansénisme a pu faire de mal aux âmes vraiment catholiques. Mais avec les maux, Dieu envoie en même temps le remède...

* Avec la permission de l'auteur.



❖ **1711 membres** au 30 novembre 2011.

❖ **Le samedi 3 décembre 2011, la sainte messe** sera célébrée pour les membres vivants et défunts. **Ce jour-là et les 8 et 25 décembre**, les membres

peuvent gagner une **indulgence plénière** (aux cond. hab.).

❖ **Signalez votre changement d'adresse** pour éviter le gaspillage de timbres.

❖ **Veillez prier pour le repos de l'âme de Michèle Armansin, Virginie Vignoud et Chantal Cannelle**, membres de la *Confrérie* décédées.

❖ **Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal.** Il doit être demandé au moment du don. Merci de libeller les chèques des dons à l'ordre de : *F.S.S.P.X. Confrérie Marie Reine des Cœurs.*

❖ **Attention** : un chèque relatif à l'offrande d'une messe doit être libellé à l'ordre du prêtre.

❖ **Responsable de la publication** : *Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X.*

❖ **Impression** : RDS Atlandoc, Nantes (44)